

Fontenay-le-Pesnel

Organisation de la semaine à quatre jours

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | mercredi 19 juillet 2017

434 mots



Le premier maire adjoint, Christian Guesdon. - Crédit Ouest-France

Après l'imbroglio sur la semaine de quatre jours, le maire adjoint de Fontenay annonce les nouvelles dispositions mises en place pour la rentrée.

Le premier adjoint au maire, Christian Guesdon, informe les familles des écoliers de Fontenay que la semaine de quatre jours est de nouveau d'actualité.

Il explique : « **Après une consultation favorable en conseil d'école en fin d'année scolaire, puis validation par la commission scolaire, le conseil communautaire Seules Terre & Mer a validé à son tour, jeudi 6 juillet, le principe du retour à quatre jours, dans toutes les écoles de son territoire dès la rentrée. L'objectif étant, bien sûr, le bien-être de l'enfant. Il appartenait ensuite à l'inspection académique d'entériner ce choix. Malheureusement, il y a eu un refus, ce qui a provoqué la stupeur et la colère d'un grand nombre de parents, mais aussi des élus qui, dès lundi matin, ont écrit à l'inspection académique pour exprimer leur incompréhension face à cette décision.**

« **Mardi midi, l'Inspection académique a prévenu l'intercom que le recours gracieux a été accepté et que la rentrée scolaire du 4 septembre verra bien le retour de la semaine de quatre jours, sur l'ensemble des écoles du territoire de Seules Terre & Mer, donc également à Fontenay-le-Pesnel.** »

Moins d'heures pour le personnel

La conséquence directe pour les agents scolaires, les Atsem (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) est une diminution sensible des heures effectuées « **que nous devons traiter le plus humainement possible au sein de la commission scolaire et du service jeunesse** ». Les nouveaux horaires de l'école des Deux-Fontaines, à la rentrée du 4 septembre, sont les suivants : de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 15 à 16 h, avec pause méridienne d'une heure trente.

Les horaires du service de garderie restent inchangés, dès 7 h 30 et les horaires des bus de ramassage scolaire restent également inchangés.

Le mercredi, centre de loisirs sur la journée complète ou à la demi-journée (inscription à la communauté de communes 4, rue de Bayeux à Tilly-sur-Seulles).

Les nouvelles pré-inscriptions scolaires doivent se faire à la communauté de communes, 4, rue de Bayeux, à Tilly-sur-Seulles, avant une inscription définitive auprès de Claire Gautherin, le directrice, en téléphonant au 02 31 80 94 12.